

Motylus

Pôle de vie du Parc des industries

Dossier de presse



Sommaire

Communiqué de presse introductif	4
Motylus, pari d'un Parc industriel résilient, humain et engagé pour la nature	6
Un projet organique, en lien avec l'histoire du Parc	6
Un projet naturel, au cœur d'un Parc engagé pour l'humain et l'environnement.....	6
Un projet de proximité, au service des hommes et de l'attractivité industrielle	7
Vous avez dit Motylus ?	8
La construction du nom.....	8
L'identité visuelle.....	8
Motylus, un écrin de nature et de vie au cœur du Parc des Industries	9
Un emplacement central.....	9
Un bâtiment écologique et durable.....	10
Des matériaux exemplaires, en cohérence avec les parti-pris architecturaux.....	10
Un espace de proximité ouvert à de nombreux publics	11
Un bâtiment qui s'invite dans le paysage	12
Zoom sur la réhabilitation de l'étang de pêche.....	12
Une démarche écologique ambitieuse	13
Les acteurs engagés : le qui fait quoi du chantier	13
Budget et financement du projet	13
De l'implantation de la Française de Mécanique à l'inauguration de Motylus : retour sur 50 ans d'histoire industrielle	14
Zoom sur le Parc des industries Artois-Flandres	15
Le Parc en quelques chiffres.....	15
Le SIZIAF, un organe de gouvernance au service des entreprises	15
Les dernières actualités : un parc en pleine effervescence	15



L'étonnante histoire de la cabane et du parc industriel

Un grand bâtiment de bois aux allures de "cabane" scandinave, au cœur d'un paisible espace naturel bordé d'un vaste étang... juste à côté d'imposantes usines, dont une gigafactory. Antinomique ? Improbable ? Sans doute, mais pourtant bien réel : au printemps 2026, ce projet - baptisé **Motylus** - verra le jour dans le Bassin Minier, entre Douvrin et Billy-Berclau, au cœur du Parc des industries Artois-Flandres.

Motylus, c'est d'abord un projet pensé pour répondre aux besoins des salariés du Parc et des entreprises qui y sont implantées. Et elles sont nombreuses :



106
entreprises
résidentes



6 000
salariés
environ

→ **les dimensions d'une petite ville et une activité foisonnante.**



Visite guidée

Au premier étage du futur bâtiment, on trouvera le nouveau siège du SIZIAF, le syndicat mixte chargé de l'aménagement, de la gestion et de l'animation du Parc. Le rez-de-chaussée sera dédié aux espaces partagés, avec des bureaux, des salles de réunion lumineuses et modulables, ainsi que des espaces de coworking. Dehors, place à la respiration et à la détente : on pourra prendre l'air sur la terrasse, faire le tour de l'étang, se dépenser sur les agrès sportifs et même pêcher. Enfin, des foodtrucks seront présents, permettant d'étoffer l'offre -encore limitée- de restauration sur le Parc. Les riverains des communes voisines, qui apprécient déjà se promener et courir dans le Parc des industries, y seront eux aussi les bienvenus.

Motylus, symbole d'un renouveau

Mais bien au-delà d'une offre de services et d'une liste d'équipements, ce projet est aussi un symbole. Celui de la reconversion d'un territoire économiquement mis à mal, une première fois par la fin de l'industrie charbonnière dans les années 60, une seconde par la désindustrialisation des années 2000. Enfin, par le compactage et la disparition progressive du pilier de sa première reconversion, à savoir le célèbre site de la Française de Mécanique.

Depuis 2020, l'industrie a de nouveau le vent en poupe et les projets d'implantation d'entreprises ont repris sur le Parc, entraînés par l'arrivée de nouveaux gros acteurs économiques (comme la gigafactory ACC). Dans la foulée de cette reprise économique prometteuse, le projet **Motylus** permet de tourner la page, en s'implantant sur des terrains laissés vacants par le Comité d'Entreprise de la Française de Mécanique. Aujourd'hui, la collectivité se réapproprie ces espaces pour en faire un lieu de travail, de rencontres et de détente ouvert à toutes et à tous.

Motylus, consécration d'une gestion exemplaire

Avec sa conception bioclimatique, exemplaire et volontairement frugale, ce projet **Motylus** est aussi tout un symbole : celui de la politique d'aménagement du Parc par le SIZIAF. En effet, au Parc des industries Artois-Flandres, on travaille depuis plus de 25 ans à faire rimer transition écologique et développement économique. Certifié Iso-14001 et labellisé Territoire Engagé pour la Nature, le Parc est l'un des rares sites industriels à compter, dans son équipe, un responsable environnement à temps complet. Et ça se voit : l'ensemble des espaces sont accessibles en toute sécurité à pied et à vélo, on pratique la fauche tardive, on veille à la qualité de l'eau, on se préoccupe de la trame noire et les espaces de nature sont en grande partie entretenus par des chèvres et des moutons.

Mais le SIZIAF ne se préoccupe pas uniquement d'économie et d'environnement : c'est aussi une équipe qui cultive au quotidien le dialogue, l'écoute et la transparence, avec les riverains du Parc comme avec les entreprises et leurs salariés. Une fois **Motylus** sorti de terre, l'implantation du syndicat mixte sera plus centrale et accessible. Elle reflètera fidèlement leur rôle : celui d'un guichet unique du Parc des Industries, un service public créateur de lien et dédié à toutes et tous.

Et demain ?

L'histoire ne se terminera pas au moment de l'inauguration. Des projets sont encore dans les cartons : à proximité immédiate du chantier **Motylus**, 10 000 mètres carrés de surface foncière sont encore disponibles. Le SIZIAF espère y développer des services complémentaires pour étoffer l'offre proposée aux entreprises et aux salarié.es du Parc : restauration en dur, équipements de loisirs, services à la personne... Les pistes sont là, l'envie est bien présente. Par ailleurs, des demandes de financements complémentaires ont été déposées en ce sens, au FEDER et à la Région Hauts-de-France. On en saura plus à l'automne 2025.

Motylus, pari d'un Parc industriel résilient, humain et engagé pour la nature

Un projet organique, en lien avec l'histoire du Parc

De par sa résilience, l'histoire du projet **Motylus** est étroitement connectée à celle du Parc des industries Artois-Flandres et plus généralement, à celle du développement économique du bassin Minier.

L'histoire du Parc commence en 1967, lorsque des élus de 20 communes du Pas-de-Calais s'unissent pour anticiper le **déclin de l'industrie minière**.

Sous l'impulsion de l'Etat, alors propriétaire de l'industrie automobile nationale, le site accueille sa première entreprise au début des années 1970. C'est la Française de Mécanique. Au plus fort de son activité, ce fleuron de l'industrie accueille jusqu'à 6000 salariés. Autour de l'immense site de production, véritable centre névralgique du Parc pendant plusieurs décennies, s'implantent principalement des usines de sous traitants et des équipements de services et de loisirs gérés par le comité d'entreprise, donc réservés aux salariés. Le Parc des industries Artois-Flandres est alors florissant avec + de 8000 salariés, mais vit dans l'ombre de la Française de Mécanique.

Entre 2000 et 2015, c'est la **désindustrialisation** : les usines ferment ou réduisent leur activité. En moins de 15 ans, près de 4000 salariés du Parc perdent leur emploi. Les difficultés atteignent leur apogée en 2015 : la Française de Mécanique annonce son intention de replier son activité sur ¼ de la surface qu'elle occupait et de supprimer de nombreux emplois : ce sont les débuts du "compactage".

Avec l'appui de l'Etablissement Public Foncier, le SIZIAF accompagne le processus et s'engage dans la commercialisation du foncier libéré, en s'ouvrant à de nouveaux acteurs, dont plusieurs grosses entreprises de logistique. 2019 marque un nouveau tournant : c'est la **réindustrialisation**. Les nouvelles implantations se succèdent (dont celle, particulièrement marquante, de la Gigafactory ACC) et tout le foncier libéré par la Française de Mécanique est progressivement requalifié.

La première requalification débute par la "**bande ouest**" : une parcelle en longueur, située en bordure de la stratégique RN47, auparavant occupée par des services aux salariés de la FM. Seules traces qui subsistent de cette époque, un terrain de karting et un étang de pêche. C'est cet

emplacement historiquement dédié aux loisirs, à la fois central et hautement symbolique, que le SIZIAF choisit dans les années 2020 pour concrétiser son projet de pôle de vie du Parc des industries, baptisé **Motylus**. Un choix d'implantation qui fait de ce projet un emblème du renouveau du territoire, de sa résilience, et celui d'une page qui se tourne.

Un projet naturel, au cœur d'un Parc engagé pour l'humain et l'environnement

Depuis plus de 20 ans, le SIZIAF fait de la transition environnementale un axe majeur de son travail de gestion, de commercialisation et d'animation du Parc. Pilotée par une responsable environnementale entièrement dédiée au sujet, cet engagement se traduit au travers de nombreuses actions concrètes et visibles sur le Parc, mises en œuvre dans un **Système de Management Environnemental (SME)**.

Les principaux objectifs poursuivis en la matière sont au nombre de 5 :

- › **Offrir un cadre de vie de qualité** aux entreprises et aux riverains, via, par exemple, le développement d'un réseau de pistes cyclables et piétonnes sur l'ensemble du parc, ou la construction de **Motylus**.
- › **Préserver les milieux**, les ressources et la biodiversité, via la création de mares, la fauche tardive, la gestion différenciée des espaces naturels, l'éco-pâturage.
- › Réduire les impacts du transport des marchandises et personnes
- › Améliorer l'efficacité énergétique du Parc et développer le recours aux énergies renouvelables
- › **Optimiser l'occupation des sols**, via une politique d'aménagement basée sur la sobriété foncière.



Depuis 2005, le Parc des industries Artois-Flandres est certifié ISO-14001. Avec plus de 360 000 certificats délivrés dans le monde, la certification ISO 14001 est l'outil de référence pour prendre en compte les enjeux environnementaux des organisations, dans le but d'améliorer leur performance environnementale globale. Ainsi, la certification les guide et les aide à contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.



En 2020, le Parc est l'une des 4 premières collectivités de la Région à s'engager dans la labellisation Territoire Engagé pour la Nature (TEN), pilotée par l'Office Français de la Biodiversité. Un marqueur fort et un engagement, pour la collectivité, à poursuivre et à développer les efforts menés depuis plus de 20 ans en la matière.

Un projet de proximité, au service des hommes et de l'attractivité industrielle

Avec **Motylus**, le SIZIAF continue à déployer sa vision d'un parc industriel qui place l'humain et le lien au centre. En plein cœur du site, ce lieu innovant marque une nouvelle étape dans l'évolution du parc : **un espace ouvert à tous les salariés**, pensé pour favoriser les échanges entre entreprises, encourager les rencontres informelles et offrir un cadre de travail accueillant.

Motylus prolonge ainsi la philosophie du SIZIAF, reconnu pour sa gestion de terrain réactive, sa disponibilité constante, son sens du service et sa transparence. Sur le Parc des industries Artois-Flandres, aucun sujet n'est ignoré : chaque demande trouve réponse, chaque acteur est écouté. Une façon de faire qui crée un véritable climat de confiance et d'adhésion.

Espaces de coworking, bureaux, salles mutualisées, équipements de loisirs, services de proximité... Dans le projet **Motylus**, tout a été conçu pour **animer la vie du parc et renforcer son attractivité** : attractivité pour les entreprises d'abord, mais aussi attractivité du secteur industriel en général. L'ambition est importante : **devenir une vitrine de l'industrie de demain**. Une industrie résiliente, durable et humaine.

Bon à savoir :

En 2025, le SIZIAF se dote d'un **nouveau programme d'actions environnementales pour trois ans**, autour de 5 principaux axes : cadre de vie, ressources naturelles, mobilités durables, performance énergétique et sobriété foncière. Une feuille de route en **61 mesures** concrètes, telles que la création de nouveaux aménagements écologiques, la modernisation de l'éclairage public, la réalisation d'une étude sur les impacts sonores du parc, la poursuite d'une politique d'aménagement guidée par des principes de sobriété foncière... et la **création du nouveau pôle de vie Motylus**.



Vous avez dit Motylus ?

La construction du nom

Un drôle de nom pour un Pôle de vie, mais aussi toute une aventure collective. A l'image de sa politique de gestion basée sur l'écoute et la concertation, le SIZIAF a souhaité engager, pour trouver le nom du futur site, une **démarche de recherche collective** et ouverte à tous.

Suite à un appel à volontaires largement diffusé, un petit groupe d'une dizaine de personnes aux profils variés (chefs d'entreprise, salariés, élus, riverains du Parc), s'est réuni à deux reprises, au mois d'avril 2025, pour des petits-déjeuners de travail dans les locaux actuels du SIZIAF. L'occasion pour eux de participer à **deux ateliers créatifs animés par une spécialiste de l'onomaturgie**, et d'y partager leurs envies, leurs idées, leurs attentes et leur vision du projet. Un travail qui a abouti à un joli consensus autour d'un nom, parmi la quinzaine restés en short list : **Motylus** était né.

Motylus, c'est un nom symbolique et enraciné. Motyl signifie papillon dans plusieurs langues slaves, et fait écho au papillon emblématique du logo du Parc des industries Artois-Flandres. De son côté, le suffixe -us évoque le "nous" et

désigne les femmes et les hommes, les forces vives du parc industriel. Il crée un sentiment d'appartenance collective, de cohésion, de fierté.

Motylus propose un pont entre le monde industriel et la nature. Il incarne une nouvelle façon de travailler dans un environnement industriel : plus humain, plus connecté au vivant, plus durable. Un lieu qui favorise les rencontres, l'innovation, et le ralentissement positif. C'est aussi une évocation lointaine du Nautilus du capitaine Némou pour de nouveaux imaginaires et au "vaisseau" installé dans le parc dans le cadre de l'Odysée des Cabanes de la Chaîne des Parcs.

L'identité visuelle

Avec sa structure "en trois étages" le logo créé pour **Motylus** évoque immédiatement l'univers de la **construction**. Le "chemin" pointillé qui entoure la typographie invite à une circulation libre, à l'idée d'**ouverture sur l'extérieur** et introduit une dimension **ludique**. Simple et sobre, la colorimétrie a vocation à contraster efficacement avec le vert et le bois qui domineront l'espace, sans jamais leur voler la vedette.



Pôle de vie
du Parc
des industries

Motylus, un écrin de nature et de vie au cœur du Parc des Industries

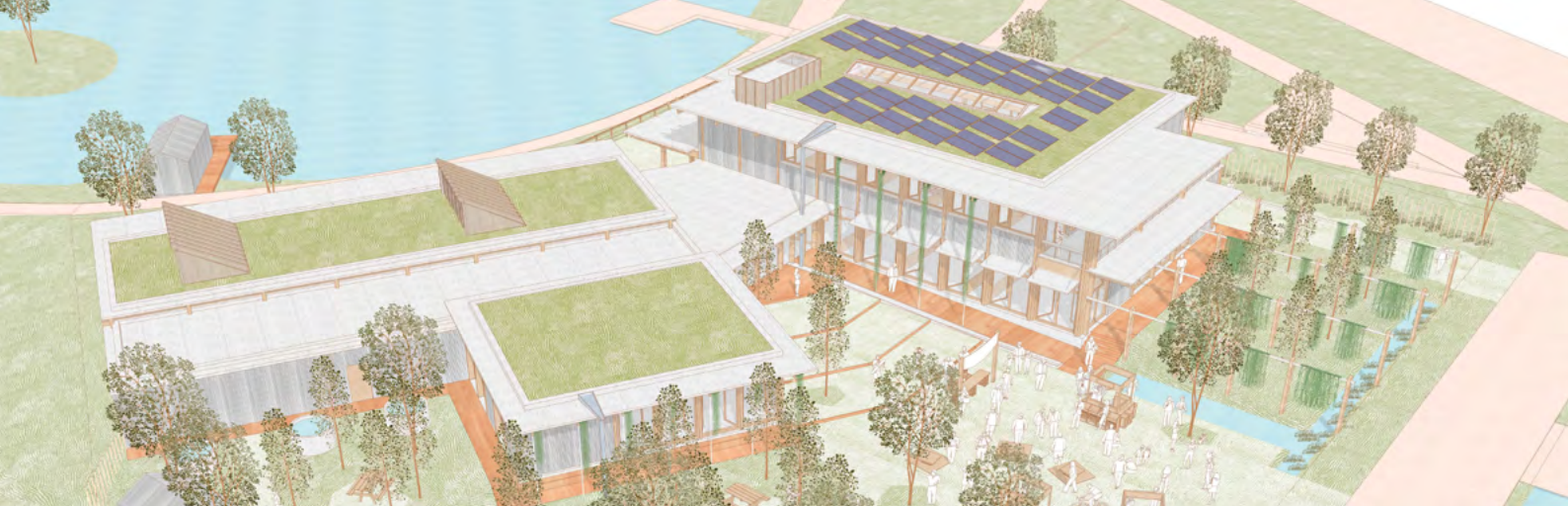
Un emplacement central

Le site d'implantation de **Motylus** se situe sur le territoire de la commune de Douvrin, entre le Boulevard S (au sud), la RN47 (à l'ouest) et l'avenue de Paris, spécialement aménagée et inaugurée en 2023 pour desservir le futur pôle de vie.

C'est un emplacement idéal pour ce projet : le cadre y est agréable, la position centrale et il est facile d'accès.

Sur la partie sud, on retrouve le karting KLL Loisirs ainsi qu'un étang de pêche au nord. Cet étang joue un rôle essentiel dans le projet, car c'est vers lui que se tournera le futur bâtiment.





Un bâtiment écologique et durable

Dans son écrin de nature, Motylus se veut un lieu calme et apaisé, en contraste avec le foisonnement du Parc des Industries.

Il se déploie sur une surface totale de 3800 m². Le bâtiment, lui, représente environ 1000 m². D'un point de vue architectural, il se distingue des autres bâtiments du Parc par des partis-pris architecturaux forts :

- › Il est composé de **deux pavillons rectangulaires**, qui s'imbriquent les uns aux autres, réunis par un accueil central, créant ainsi des espaces d'accueil et de circulation fluides, compacts et lumineux.
- › Il est **ouvert sur l'étang**, pour un cadre de travail agréable et apaisé.
- › Sa conception est **écologique et bioclimatique** (mode de conception adaptée aux caractéristiques et particularités du lieu d'implantation, pour en tirer le bénéfice des avantages et de se prémunir de ses désavantages et contraintes).
- › **Il est évolutif** : la structure ainsi que les équipements intérieurs permettent l'ajout d'extensions sans impact sur l'activité du lieu.
- › **Son ambiance intérieure douce et lumineuse**, qui évoque un esprit scandinave. Les parements des murs intérieurs seront de teintes claires. Les circulations seront très fluides, larges et confortables. **L'atmosphère des bureaux est désacralisée pour offrir des espaces de travail en liens étroits avec la flore et la faune.**
- › **Son empreinte carbone est faible**, grâce à des matériaux soigneusement choisis : bois (labellisés et majoritairement locaux) pour les structures, charpentes et façades ; matériaux d'isolation biosourcés (de type Métisse, isolant biosourcé produit localement à Billy-Berclau à base de coton recyclé).

Des matériaux exemplaires, en cohérence avec les partis architecturaux

Les critères retenus pour le choix des matériaux ont été les suivants :

- › La **performance** en coût global ;
- › Le caractère **bas carbone**, et **renouvelable** ;
- › L'aspect **local** ;
- › Le contenu **recyclé** voire réemployé lorsque possible ;
- › La contribution au **confort thermique, visuel, et acoustique** ;
- › L'aspect **sain**, notamment vis-à-vis de la qualité de l'air intérieur ;
- › La **pérennité** du rendu esthétique ;
- › La **robustesse** ;
- › La facilité d'**entretien** ;
- › **L'intérêt démonstrateur**, pour les zones accessibles au public et les coworkings ;
- › La perméabilité et contribution au respect du cycle de l'eau pour les revêtements extérieurs.

Sur la base de ces critères, ont ainsi été choisis :

- › Une **structure bois**
- › Un **bardage Bois traité** pour garder un aspect uniforme et pérenne dans le temps
- › Des **menuiseries extérieures bois**
- › Une isolation majoritairement **Métisse**
- › Des **cloisons de natures différentes** selon les besoins de chaque localisation
- › Des **peintures lessivables** à base de peintures recyclés

Un espace de proximité ouvert à de nombreux publics

L'une des particularités du pôle de vie **Motylus** est sa vocation à accueillir une grande diversité d'usagers :

- › **Entreprises résidentes du Parc**, en recherche d'espaces de qualité pour se réunir hors les murs (Beaucoup d'usines dédient toute leur surface ou presque à la production. Par conséquent, elles peuvent manquer d'espaces de type salles de réunion.)
- › **Travailleurs indépendants** ou **petites sociétés**, qui pourront y louer des bureaux individuels (partagés ou non).
- › **Coworkers** en recherche d'un lieu de travail louable à la journée, ou plus longtemps
- › **Salariés du Parc** désirant profiter d'un espace convivial pour se restaurer le midi ou après leur journée de travail.
- › **Membres du club de pêche** local
- › **Riverains** souhaitant profiter des infrastructures sportives et de loisirs en extérieur : promenade, agrès sportifs, karting, terrasse...

Pour répondre à ces besoins multiples, chaque espace au sein du bâtiment est clairement défini et la circulation soigneusement pensée pour éviter les conflits d'usage :

- › **Le hall d'accueil** est facilement visible de l'extérieur et distribue les flux grâce à des dégagements importants. Il sera également un espace de démonstration pour les entreprises du Parc et pourra donc accueillir des expositions temporaires.

- › **Les locaux du SIZIAF**, permettant d'accueillir une équipe de techniciens et d'élus
- › **Une salle de pause** avec cuisine commune pour les salariés permanents.
- › **Des bureaux en location** facilitant l'accueil de petites entreprises ou salariés de façon permanente. Les bureaux seront flexibles pour s'adapter à différentes configurations et différents besoins.
- › **Deux salles de réunion de 50 personnes**, disponibles à la location pour des intervenants extérieurs. Chaque salle de 50 personnes sera divisible en deux via une cloison amovible acoustique et les deux salles pourront être réunies pour n'en former qu'une seule de 100 personnes. L'une des salles pourra également être recoupée en 4.
- › **Un espace cuisine attenant aux salles de réunion** pour l'accueil de plateaux-repas, café, traiteur au service de ces réunions.
- › **Un espace de coworking de 60m²** pour permettre à des personnes extérieures, petites entreprises, ou indépendants, de bénéficier d'espaces de travail variés. Il contiendra un open space de 60m², des bureaux de 1 à 5 personnes et 2 phone box. Des équipements de reprographie mutualisés seront aussi à disposition.
- › **Des sanitaires** réservés aux bureaux et des sanitaires publics
- › **Des locaux techniques** (chaufferie, ventilation, local déchet, ménage...)

Enfin, un local de rangement de matériel de pêche, accessible depuis l'extérieur, permettra aux adhérents du club de pêche de stocker leur matériel.

Zoom sur le Pôle Service

Le pôle service est un espace convivial à destination première des entreprises du Parc.

Son but est d'offrir des services (comme de la restauration, des vestiaires accessibles pour les sportifs, mais également des sanitaires), afin de diversifier l'offre de services présente sur le parc et de participer à son attractivité.

Cet espace extérieur couvert permettra d'accueillir des foodtrucks ou des stands culinaires, afin de recréer un lieu de vie convivial et d'échanges.

Il sera facilement accessible, convivial, agréable et ouvert sur les espaces naturels environnants.

Évolutif, il pourra s'étendre ou se transformer pour accueillir d'autres activités complémentaires.

Un bâtiment qui s'invite dans le paysage

La compacité du bâtiment est au profit d'espaces paysagés qui jouent un rôle central dans le projet, conçu autour de l'étang.

Comme pour le bâtiment, le projet paysager est pensé pour respecter autant que possible la nature et la biodiversité. Il recherche la simplicité et l'efficacité entre la création d'un cadre de travail en lien avec la nature et l'adaptation aux besoins fonctionnels d'une activité tertiaire.

Par exemple :

- › Sur les **parkings**, un arbre est planté toutes les quatre places de parking.
- › Les **espèces végétales** sont choisies pour être locales, peu demandeuses en eau, non allergènes et non toxiques.

- › Des **habitats artificiels** (nichoirs, hibernaculums pour les batraciens, refuges à abeilles solitaires sauvages...) compléteront l'arrangement naturel de la végétation en strates.
- › L'**éclairage nocturne** prend en considération la faune : température de couleur des LED peu perturbante, extinction entre 23 h et 7 h ou encore détection de présence pour les zones de passage intermittent.

Le cheminement dans les espaces paysagers y est doux et invite à la promenade ou à la détente, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

Les surfaces imperméabilisées sont limitées et intègrent une gestion alternative des eaux pluviales via des matériaux perméables.

Zoom sur la réhabilitation de l'étang de pêche

Historiquement présent sur le site, l'étang de pêche était alimenté en eau par un forage présent à proximité. L'une des opérations d'aménagement extérieur de grande envergure est la réhabilitation de celui-ci. D'abord entièrement vidé et curé de ses boues, l'étang de pêche sera étanchéifié dans le courant de l'été afin de limiter son alimentation en eau. **Remplissage prévu à l'automne 2025.**



Côté aménagements, une partie de sa surface sera toujours dédiée à la pêche, et l'installation de pontons accessibles PMR est prévue. Mais l'étang de **Motylus** a également été pensé comme un support d'accueil de la biodiversité. En relation étroite avec des mares écologiques déjà présentes au sud du site, une zone sera modelée pour y créer une légère dépression, et accueillir une roselière. Volontairement moins accessible au public, cette partie a été pensée pour favoriser le développement de la faune et de la flore.

Une démarche écologique ambitieuse

L'ambition du SIZIAF est d'aménager un espace répondant aux enjeux de la Rev3 (Troisième révolution Industrielle).

La rev3 est une **dynamique collaborative**, menée conjointement par la CCI Hauts-de-France et le Conseil Régional des Hauts-de-France, pour promouvoir une région plus durable et plus solidaire.

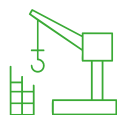
S'intégrer dans cette dynamique implique d'intégrer dès la conception les 11 critères d'un référentiel portant, entre autres, sur :

- › le recours à des **énergies renouvelables**,
- › l'installation de **réseaux intelligents**,
- › le développement des **mobilités douces**,
- › le respect des principes de **l'économie circulaire**,
- › un **ancrage territorial**
- › une **gouvernance** donnant la parole à toutes les parties prenantes...

Budget et financement du projet

Le projet **Motylus** est auto-financé par le SIZIAF.

Des demandes de subventions sont en cours (notamment auprès du FEDER et de la Région Hauts-de-France). Ces financements complémentaires permettront de poursuivre le projet en aménageant 60 hectares de terrain supplémentaires, en proximité immédiate du chantier actuel. Réponses attendues à l'automne 2025.



Aménagements extérieurs :

3,4M€

Construction et aménagement du bâtiment :

3,6M€



Les acteurs engagés : le qui fait quoi du chantier



Le SIZIAF : Maître d'ouvrage



Verdi Conseil Nord de France : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dédiée au chantier du bâtiment. Ce bureau d'étude a notamment contribué à créer le document programmatique qui a permis de lancer le concours d'architecte.

Un groupement de maîtrise d'oeuvre en charge de la construction du bâtiment

Béal & Blanckaert
architectes
urbanistes

Béal & Blanckaert : cabinet d'architecture chargé de la conception du bâtiment



TPF Ingénierie : bureau d'études techniques

Des intervenants en charge du suivi et des contrôles de chantier

DM CONSEPT

DM Consept : spécialiste du conseil en construction, rénovation, bureau d'études et suivi de chantier, DM consept est en charge de l'ordonnancement du chantier



Dekra : contrôle technique du chantier



SOCOTEC : contrôle de la sécurité du chantier

Un groupement de maîtrise d'oeuvre en charge des aménagements extérieurs



Egis : groupe international de conseil et mandataire du groupement, en charge des aménagements techniques



Atelier KVDS : cabinet d'architecture, urbanisme et paysage, en charge de la conception des aménagements extérieurs



Auddicé biodiversité : cabinet de conseil environnemental et écologique, en charge des études écologiques

De l'implantation de la Française de Mécanique à l'inauguration de Motylus : retour sur 50 ans d'histoire industrielle

1970 : création de la zone industrielle régionale Artois-Flandres sur 460 ha pour accueillir la Française de Mécanique, usine de production de moteurs thermiques pour Renault et Citroën

1970 à 2002 : montée en puissance de la Française de Mécanique qui atteindra 6000 salariés et produira jusqu'à 2 millions de moteurs par an

2005 : Déconstruction de la fonderie de la Française de Mécanique

Juillet 2014 : A cette époque, le site de la FM ne compte plus que 3000 salariés et produit à moins de 50% de sa capacité. Premiers échanges avec PSA sur la nécessité de réduire l'emprise foncière du site de Douvrin pour sauver le site

Avril 2015 : Schéma directeur du compactage du site validé et présenté aux salariés. Le SIZIAF est sollicité pour l'aménagement et la commercialisation de la bande ouest, PSA lancera la commercialisation des terrains Nord et du bâtiment 8. Le portage de l'opération « bande ouest » par l'EPF est envisagé.

Janvier 2016 : Signature d'une convention SIZIAF / EPF et définition d'une étude de faisabilité pour la requalification du site.

Mai 2016 : Lancement de l'étude préopérationnelle d'opportunité et d'aménagement pour la requalification des terrains libérés ou susceptibles de l'être sur le site FM

Décembre 2016 : Cession de la bande ouest à l'EPF avec différé de jouissance pour PSA jusqu'à fin 2018.

Novembre 2019 : Le SIZIAF lance la consultation pour choisir un groupement de maîtrise d'œuvre pour la requalification des 90ha libérés par PSA.

Décembre 2019 : les collectivités locales engagent 121m€ pour l'accueil du projet ACC sur le site.

2019-2020 : l'EPF déconstruit les bâtiments existants sur la bande ouest

Avril 2020 : Lancement de la mission de MOE pour la partie aménagement, confiée au groupement : EGIS Ville & Transports, Atelier KVDS, Auddicé Environnement & Biodiversité. Accord-cadre de 8 ans pour couvrir l'ensemble du périmètre de 90ha, 1er marché pour la bande ouest.

Décembre 2020 : le SIZIAF rachète les 24 ha de la bande Ouest à l'EPF pour viabiliser la parcelle ACC et 9 parcelles de 1 à 2 ha

Septembre 2022 : Démarrage du travail d'AMO avec Verdi Conseil Nord France pour l'élaboration du programme du bâtiment Pôle de Vie

Mars 2023 : Lancement des études de conception de l'aménagement des abords du pôle de vie et de l'étang

Mai 2023 : Finalisation du programme du bâtiment et lancement de la phase candidature pour le concours d'architectes

22 mai 2023 : inauguration de la nouvelle avenue de Paris

30 mai 2023 : inauguration d'ACC

Juin 2023 : Jury n°1 de sélection des 3 architectes invités à concourir parmi les 24 candidatures, lancement du concours : les 3 cabinets retenus sont invités à proposer un projet de bâtiment

Octobre 2023 : Jury n°2 de sélection de l'architecte : Beal & Blanckaert retenu

Avril 2024 : Validation de l'APS du bâtiment

Juillet 2024 : Validation de l'APD du bâtiment

Octobre 2024 : Lancement des travaux d'aménagement des abords du pôle de vie et de l'étang

Décembre 2024 : Validation du PRO et lancement des marchés de travaux

Février 2025 : Obtention du PC du bâtiment

Mars 2025 : Attribution des marchés de travaux et démarrage du chantier

Juin-Juillet-Août : Travaux de VRD, Préparation, fondations

Fin août- septembre-octobre : Mise en place, des poteaux bois, des poutres bois, des ossatures et murs bois, pose des menuiseries bois

Octobre-Novembre-décembre : Mise en place du bardage, travaux de couverture

Novembre-décembre-janvier-février : Mise en place de l'isolation et des doublages, et travaux de second œuvre (électricité, plomberie, peinture etc.)

Janvier-février-Mars : Travaux de VRD phase 2, travaux de paysagiste

Mars 2026 : Fin de chantier bâtiment et fin de chantier de l'aménagement des abords du pôle de vie et de l'étang

Zoom sur le Parc des industries Artois-Flandres

Le Parc des industries Artois-Flandres est né en 1967 de la volonté ambitieuse des élus de 20 communes de créer un territoire d'accueil des industries.

L'objectif était de préparer l'avenir et anticiper les suppressions d'emplois liées au déclin de l'industrie charbonnière.

Son emplacement stratégique offre aux entreprises une accessibilité à de multiples réseaux de transports (routiers, ferroviaires, aériens ou encore fluviaux) essentiels à leur développement.

Le Parc en quelques chiffres

460 ha

de surface

45 ha

d'espaces naturels publics

80 ha

disponibles pour de nouveaux projets d'implantation

9 ha

d'espaces naturels en éco-pâturage

106

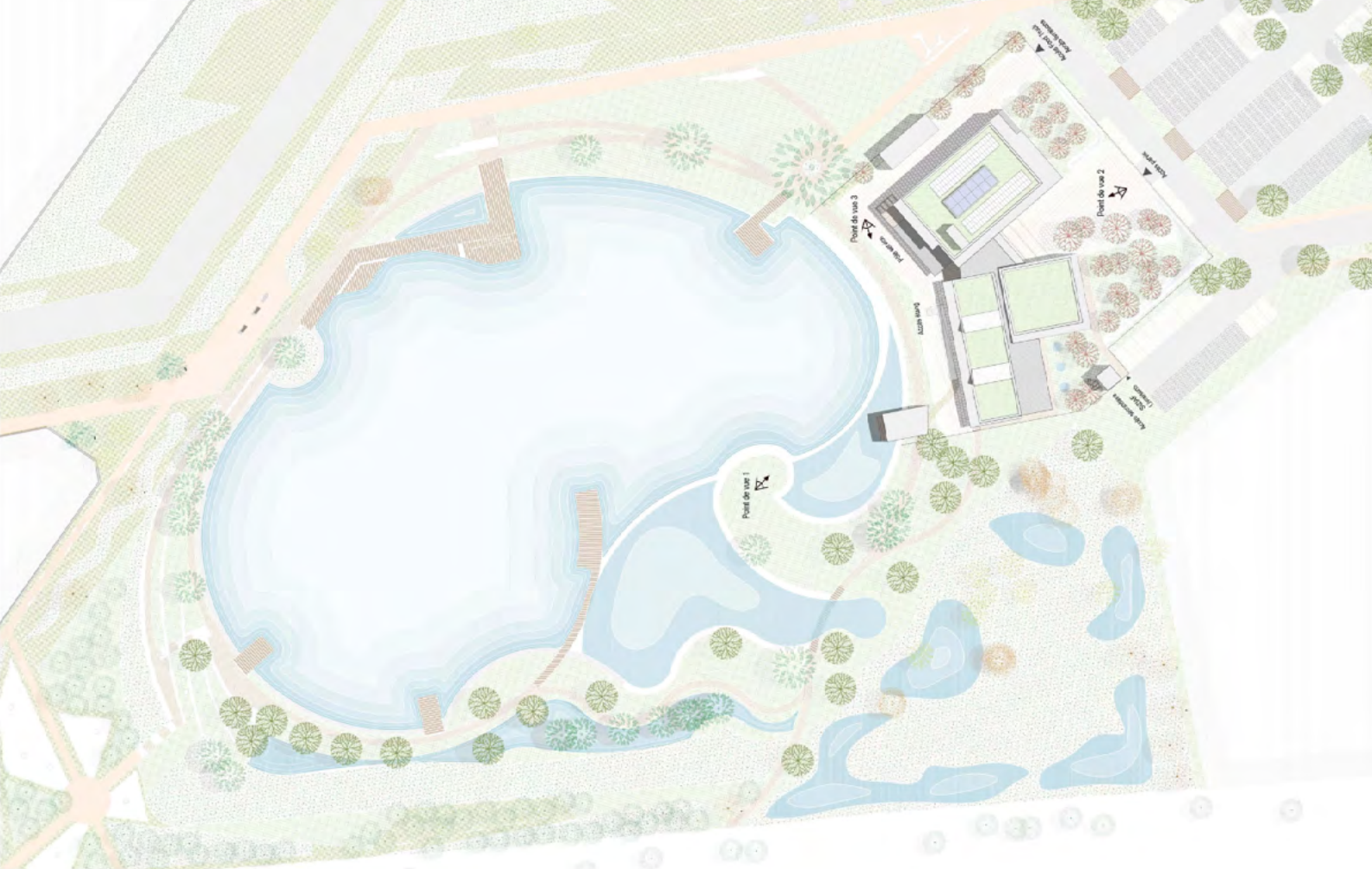
entreprises

20 km

de réseau routier

À noter ! Toutes les routes du Parc sont assorties d'une piste destinée aux piétons et cyclistes, sécurisée et séparée de la circulation.





Le SIZIAF, un organe de gouvernance au service des entreprises

Afin d'aménager, gérer et développer le Parc, une structure juridique est créée au début des années 1970 : le SIZIAF (Syndicat Intercommunal de la Zone Industrielle Artois-Flandres).

Il est composé de deux membres : la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane.

Sa gouvernance est assurée par un comité syndical composé de 49 délégués représentant les 2 membres du SIZIAF sous la présidence d'André KUCHCINSKI et la direction de Johanne VITSE.

Les missions du SIZIAF sont variées :

- › gestion durable de l'aménagement du Parc d'activités (acquisition des terrains, viabilisation des parcelles, création de voiries, construction des bâtiments...)
- › accueil et accompagnement des entreprises dans leur évolution

- › développement des synergies entre les entreprises.
- › Celles-ci sont réalisées dans le souci du bien-être des salariés du Parc et de ses riverains ainsi que celui d'un cadre environnemental protégé et valorisé. Aujourd'hui, le SIZIAF est perçu par les entreprises du Parc comme un véritable guichet unique, ouvert et joignable, à leur service.

Les dernières actualités : un parc en pleine effervescence

- › Le projet SDAN, "magasin" d'ACC
- › Arrivée de Pom'Lorette
- › Des entreprises présentes sur le parc en extension : Initial Textile, Friedlander groupe Ortec, Créatique Technologies, Vanheede Environnement
- › Avec toujours des disponibilités foncières sur des parcelles de 2000 m² à 30 ha



SIZIAF

Parc des industries Artois-Flandres

64 rue Marcel Cabiddu

62138 DOUVRIN

03 21 08 60 86

www.parcdesindustries.com

CONTACT PRESSE :

Patricia Gombert

06 08 98 28 59

patricia.gombert@bienfaitpourta.com